

**Procès-verbal de la réunion du Comité Social et Economique
Extraordinaire du 28 août 2019**

La séance est ouverte par monsieur Thomas FONTAINE, Directeur de la société, à 9h00.

Personnes présentes :

<u>Titulaires CSE 1^{er} Collège</u>		<u>Titulaires CSE 2^{ème} Collège</u>
Mounir SMAILI- Gilles MILLERAND- Driss EL ZAYTOUNI - Leila TOTO- Eric GIANNINI - Françoise TILLET - Thierry BOURDIER - Estelle GENET		Anne Gaëlle GIRARD Philippe DUTHU
Personnes absentes / excusées : Christophe CARD- Claire QUINNONERO- Frédéric GERVILLIERS- Françoise BOURGEOIS		
<u>SUPPLEANTS CSE présents en remplacement</u>		
Ophélie RENARD suppléante CSE 1er collège CGT, en remplacement de Claire QUINONERO titulaire CSE 1er collège CGT) Nathalie SEGUIN suppléante CSE 1er collège CGT, en remplacement de Frédéric GERVILLIERS titulaire CSE 1er collège FO) Florent BEGIN en remplacement de monsieur Christophe CARD titulaire CSE 1er collège CFDT)		
<u>Direction</u>	<u>Représentants Syndicaux</u>	<u>Invité en séance</u>
Thomas FONTAINE - Directeur Agnès GRANGIER - Directrice des Ressources Humaines	Frédéric PISSOT (CGT) Florence MERLIN (FO) Olivier SOREZ (UNSA)	Mme GUERITEE - expert comptable CSE

Exceptionnellement suite à une incompréhension constatée en dernière minute, la direction demande aux membres du CSE leur accord exceptionnel et préalable à la présence de monsieur Florent BEGIN, seule personne membre candidat non élu disponible du syndicat CFDT. Les membres du CSE sont d'accord à l'unanimité.

En introduction, le Président évoque l'insécurité du réseau sur un quartier de Chenôve ; c'est un sujet très préoccupant qui dure depuis quelques mois et qui semble apaisé actuellement mais ne sera complètement terminé que lorsque les agitateurs seront neutralisés.

Par ailleurs, il regrette que le samedi prochain soit perturbé par une grève mais assure qu'il fait le maximum notamment avec les services de police, les pouvoirs publics et la mairie pour régler cette situation préoccupante.

En ce qui concerne le fonctionnement interne au CSE, entre les membres élus, les sujets de dysfonctionnement seront abordés ; il faudra faire un point tous ensemble afin de maintenir un dialogue positif et posé.

1) Présentation des comptes 2019 de l'ancien CE arrêtés au 31/03/2019 (par Mme GUERITEE Expert-comptable)

Un premier arrêté avait été fait sans les éléments financiers du Bus d'Argent, ces éléments ont été introduits ce qui amène à un déficit de 5046 € : 6492 € - 1046 €. Les autres postes ne changent pas.

Le trésorier du CSE informe qu'il subsiste un écart d'environ 3176 € sur 2018 sans incidence sur les chiffres ; le rappel de trésorerie sera suivi.

Le changement de statuts lié au passage du CE au 31 mars 2019 au CSE au 1^{er} avril 2019 a induit un arrêté au 31 mars. Les charges du 1^{er} trimestre ainsi que les recettes sont calculées sur une base au prorata sur 3 mois au lieu de 12.

Le résultat du compte « action sociales » est évalué à 104 500 € mais sans connaître les dépenses futures ; c'est donc un chiffre provisoire.

La direction précise que l'objectif de cette présentation est de faire un état des propriétés et arrêté de comptes du CE pour confirmation du transfert

Les chiffres sont conformes à ce qui a été validé le 31/03/2019. Le résultat est donc de **- 1 341 €**.

Il est demandé de procéder à l'approbation des comptes au 31/03/2019 : les membres présents acceptent de voter à main levée

Avis FAVORABLE : 10 voix ABSTENTION : 2

Les comptes sont approuvés à la majorité.

2) Compte rendu de fin de mandat du CE sur sa gestion financière et de ses activités sociales et culturelles du 1^{er} trimestre 2019.

Le secrétaire du CSE a déjà fait la lecture du bilan en séance précédente.

Il est donc procédé à l'approbation de la gestion financière et de ses activités sociales et culturelles du 1^{er} trimestre 2019, les membres présents acceptent de voter à main levée

Avis FAVORABLE : 12 voix

Approbation à l'unanimité de la gestion financière et de ses activités sociales et culturelles du 1^{er} trimestre 2019

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 9h45.

LE SECRETAIRE
Gilles MILLERAND

LE PRESIDENT
Thomas FONTAINE